

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 418

**Artikel:** Toujours le droit au travail de la femme mariée : encore un point de vue

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261328>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

## ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Michel-Du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ORGANE OFFICIEL**  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

## ABONNEMENTS

SUISSE . . . Fr. 5.—

étrANGER . . . 8.—

Le trimestre . . . 0.25

Réductions p. annoncées répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir du juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

## ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Que l'avenir ne te troublé pas; tu l'aborderas, s'il le faut, en portant dans tout ce qu'il te réserve cette même raison qui t'éclaire sur les choses du moment.

MARC-AURÈLE.

## Pour l'An qui vient...

## Nos principales collaboratrices régulières pour 1934:

Mes et Mles

S. BONARD (*Féminisme, suffrage, articles de fond, expostions, nouvelles du canton de Vaud, etc.*)A. DEBRIT-VOGEL (*Comptes rendus de Congrès, d'assemblées, nouvelles bernoises et suisses, etc.*)V. DELACHAUZ (*Oeuvres et activités féminines et sociales, variétés historiques et littéraires, comptes-rendus divers, etc.*)Marg. ÉVARD (*Education, histoire du féminisme, psychologie*)E. GI. (*Féminisme, suffrage, nouvelles internationales, nouvelles de la S.D.N., articles de fond, politique, nouvelles de Genève, etc., etc.*)J. GUEYBAUD (*Féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, S.D.N., etc.*)A. LEUCH (*Politique fédérale, nouvelles fédérations, votations populaires, articles de fond, nouvelles suisses, etc.*)A. DE MONTEL (*Articles de fond, nouvelles et articles suisses, éducation, comptes-rendus divers etc.*)L.-H. PACHE (*Comptes-rendus, analyses, adaptations, informations, etc.*)PENNELLO (*Comptes-rendus d'expositions à Genève*)E. PORRET (*Articles divers, nouvelles neuchâteloises*)M.-L. PREIS (*Etudes et critiques littéraires, comptes-rendus de livres, reportage à Genève, etc., etc.*)Antoinette QUINCHE, avocate (*Causeries juridiques*)Dr. Mariette SCHAEZEL (*Moralité publique, lutte contre la réglementation de la prostitution, éducation sexuelle, etc.*)Jeanne VUILLIOMENET (*Biographies, littérature, variété, beaux-arts, nouvelles neuchâteloises, etc.*)H. ZWAHLEN (*Questions économiques, féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, etc.*)

puis toutes celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir des informations, des comptes-rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices: Mes et Mles M. F. (Genève), S. F. (Berne), E. V.-A. (Bâle), et d'autres encore;

## Les meilleurs vœux du

**Mouvement Féministe**

à ses lecteurs, à ses abonnés, à ses collaborateurs, à ses amis pour que luisent, en cette nouvelle année, un peu plus de paix, de compréhension et de justice.

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes-rendus et mettent leur documentation à notre disposition: Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin, Comité féminin pour le Défensement, Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaborateurs et collaboratrices spéciaux et spécialisés, auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

\* \* \*

Le Comité du Mouvement Féministe, pour l'exercice 1933-1934, est composé comme suit: Mme J. Vuillomenet (La Chaux-de-Fonds), présidente; Mme S. Bonard (Lausanne), secrétaire; Mme Emilie Gourl (Genève), directrice et rédactrice responsable; Mme Marie Micol (Genève), administratrice; Mes et Mles R. Collet (Neuchâtel), E. Cuchet-Albaret (Genève); Lucy Dutoit (Lausanne); J. Friedli (Lausanne); E. Kammerer, avocate (Genève); A. Leuch (Lausanne); A. de Monet (Vevey); Emma Porret (Neuchâtel); Dr. Mariette Schaezel (Genève); Elisa Serment (Le Mont, Lausanne); M. A. Truan (Vevey); Mme H. Zwahlen (Berne).

**AVIS IMPORTANT.** — Nous rappelons à tous nos abonnés anciens et nouveaux qu'ils peuvent s'acquitter du montant de leur abonnement pour 1934 (prix : 5 frs.; prix réel de revient du journal : 6 frs.) par un versement à notre compte de chèques postaux No I. 943 dans tous les bureaux de poste de la Suisse.

## Figures et portraits de femmes

## Mme d'Abbadie d'Arrast

1837 - 1913

(Suite et fin) <sup>1</sup>

Quand en 1892, Mme d'Abbadie d'Arrast assiste pour la première fois à un congrès féministe, elle est vivement impressionnée et elle écrit que les femmes doivent entreprendre une croisade pour venir en aide à celles que la pauvreté ou l'ignorance empêchent de combattre pour leur propre cause. « C'est par les œuvres philanthropiques et sociales, par une étude approfondie des lois et une expérience mûrie au contact des misères engendrées par les bas salaires et par les iniquités législatives que toutes les adhérentes à la conférence de Versailles, à quelques exceptions près, sont arrivées au féminisme ». (E. Sabatier).

De la Conférence de Versailles est issu le Conseil national des Femmes françaises qui joua, dès sa naissance, un rôle considérable pour répandre les idées féministes et pour défendre la cause des femmes, et dont la première présidente fut Mme Sarah Monod. Mme d'Abbadie fut nommée présidente de la section de législation, et cette activité convenait à merveille à la femme d'études, à l'érudite qu'elle était devenue.

Pourquoi, disait à cette époque un manifeste féministe, répandu à l'occasion du centenaire du code Napoléon, les épouses sont-elles

dépouillées de leur patrimoine et privées de leurs gains? Pourquoi les mères, les mères légitimes, s'entendent, n'ont-elles que des appartenances de droit sur leurs enfants?... En 1905, toujours à propos du code Napoléon, Mme d'Abbadie s'écrivait: « La patience est la plus grande des forces. Restons plus préoccupées de l'utilité des réformes que de principes abstraits. Nous ne serons pas moins avisées que certain sage des temps antiques qui disait: « Si ce que l'on a cru juste se trouve réellement utile à la société, cela est vraiment juste; sinon, non. »

Journaliste, Mme d'Abbadie le fut avec ardeur: collaboratrice de plusieurs journaux, elle mit au service des causes qu'elle défendait tous ses dons brillants du cœur et de l'esprit. Elle fit aussi de nombreuses conférences.

A cette créature de lumière, la vie fut souvent bien dure: son mari mourut, puis sa fille Lisette, son disciple et sa collaboratrice, qui, elle aussi, visitait assidument les prisonnières. A sa foi chrétienne et à un travail acharné, elle demanda le secours. Par son courage et sa sérénité, elle faisait penser à la parole de Maeterlinck: « Le bonheur n'est séparé de la détresse que par une idée haute, infatigable et courageuse. »

Dès lors, Mme d'Abbadie mena une vie très simple, austère même, avec peu ou pas de confort autour d'elle; dans sa chambre, le nécessaire, sans plus: lit de fer, table, deux chaises, une étagère avec quelques livres. Elle travaillait dès le matin jusqu'à midi, disciplinant l'œuvre de sa plume comme si elle devait en attendre le pain quotidien. En 1911,

elle publia le *Livre des lois*, étude de législation comparée sur la situation légale de la femme et de l'enfant. En 1913, elle prit part au Congrès de Stockholm et se proposait d'assister au Congrès de Bruxelles quand la mort mit un terme à sa bienfaisante activité. « Je vais me reposer » furent ses dernières paroles.

Ses amis dirent: « Elle avait travaillé beaucoup, elle avait rêvé l'impossible, l'inaccessibile... elle a été vénérée de tous, adorée par les enfants... Son cœur en faisait l'ange des chaumières tristes et des foyers déshérités... toute sa vie a été consacrée à l'humanité souffrante, elle laisse un souvenir impérissable... » Tous ces témoignages se résument ainsi: « Elle usa ses forces pour le bien. »

Jeanne VUILLIOMENET.



## Les femmes et les livres

## Stella Benson

Cet écrivain anglais, d'un talent si original, vient de mourir. La perte est grande pour les lettres et est ressentie douloureusement par tous ceux de ses amis qui croyaient mieux qu'à son

## Toujours le droit au travail de la femme mariée

## Encore un point de vue

Dans la *Solidarité* du 4 novembre dernier, M. Hubacher, à propos de la question toujours brûlante du « double salaire » ou « double traitement », insiste sur le fait que ce n'est pas contre le travail féminin en lui-même que l'on s'élève dans les milieux ouvriers, ni encore moins contre le travail, obligatoire en quelque sorte, des femmes mariées, qui complètent ainsi le salaire insuffisant de leur mari. « Nous n'entendons pas, écrit-il, empêcher la femme de gagner sa vie, au contraire. Abstraction faite des femmes mariées, qui doivent aller travailler en fabrique, au magasin, au bureau, voire même aux champs, il y a aussi des veuves, des femmes divorcées, des célibataires, qui doivent également travailler pour vivre. »

Nous sommes pleinement d'accord, cela va de soi. Mais là où nous le sommes plus du tout, c'est quand M. Hubacher écrit ensuite: « Nous ne nous élevons contre les doubles revenus (et tout être sensé devrait en faire de même) que lorsque le gain du mari est suffisant à l'entretien de la famille, et que, de son côté, Madame occupe une place plus ou moins rétribuée... Si nous étions dictateur, nous décretions immédiatement ceci: Il est interdit à la femme dont le mari gagne plus de 6000 francs par an, d'exercer une profession lucrative (ce gain étant considéré comme indispensable à l'entretien tant soit peu convenable d'une famille normale). »

N'insistons pas aujourd'hui sur notre horreur d'un décret pareil, se mêlant odieusement à la vie privée d'un ménage! et au risque de passer pour être peu sensé, bornons-nous pour cette fois à demander humblement

a) Pourquoi il n'est jamais question, lorsque l'on fulmine contre les doubles traitements et les cumuls, que des femmes qui travaillent et dont le mari gagne de son côté, et jamais des hommes qui touchent doubles revenus, qui, siégeant dans de multiples conseils d'administrations, encaissent en surplus de leurs gains professionnels d'abondants jetons de présence? ni des retraités officiels qui occupent de confortables fauteuils de direction d'offices de tout genre... ceci pour

talent, à son génie, et plaçaient la défunte à la tête des brillantes romancières britanniques de sa génération. Elle a écrit quelques poèmes, mais surtout des fiction, à la fois profondes et subtiles, qu'elle sut animer des reflets chatoyants de sa remarquable personnalité.<sup>1</sup>

De tous ces livres, je ne connais, qui fut traduit français, que le seul *Tobit transplanted*, devient *Tobie et l'ange*, et qui obtint le prix *Fémina-Vie heureuse*. Ce roman est une parodie du livre biblique apocryphe, dont les détails et péripéties archaïques sont adaptés d'ingénue façon à notre époque et aux circonstances orientalement dramatiques de la vie en Mandchourie en l'année 1931. Le vieux Tobie du récit apocryphe est dévenu, sous la plume de Stella Benson, le sénéchal et simulateur Sergueï, marié à une femme insupportable, et qui décide d'envoyer son fils Séroïja réclamer une somme d'argent à un débiteur russe domicilié à quelques lieues de chez lui. La femme objecte que la route est longue et dangereuse... Séroïja — le jeune Tobie — ne peut s'y aventurer seul! Heureusement, survient bien à propos un Chinois converti — il est devient wesleyen. Le jeune Tobie et son ange chinois rencontrent, chemin faisant, des aventures absolument pareilles à celles du livre biblique. Le personnage principal, et le plus attachant aussi, de ce livre bizarre, à la fois satirique et religieux, lyrique et réaliste, est bien cette Tonia, créature possédée d'un diable, et néanmoins fort attachante, dont on a dit qu'elle était une création presque unique dans la littérature moderne. La Tonia de 1931, calquée sur celle qui, dans le livre apocryphe, est la proie du démon Asmodée, a eu déjà sept fiancés tous morts violemment — dans le récit

<sup>1</sup> Voici, à peu près complète, je crois, une liste de ses romans: *I pose: This is the end; Good bye, Stranger; The little World; Pipers and a Dancer; Living alone; The poor Man; Worlds Within Worlds; Pull Devil, pull Baker, Tobit, transplanted*; et une édition limitée, signée par l'auteur, de nouvelles réunies sous le titre *Hope against Hope*.

ne parler que de ceux qui sont tout en haut de l'échelle financière?...

b) Pourquoi dans cette horreur des cumuls l'on ne s'en prend qu'aux gains des femmes et non pas à leurs rentes, et pourquoi il est moins licite pour une femme d'exercer avec talent et dévouement une profession que de toucher tout honnêtement les coupons de ses actions en banque?

c) Pourquoi c'est à la femme que l'on veut interdire de travailler si le gain familial dépasse un certain niveau, alors qu'elle peut être beaucoup mieux qualifiée que ne l'est son mari pour occuper un poste ou accomplir un travail, ou que — et cela se rencontre beaucoup plus fréquemment que l'on ne le croit, c'est elle qui participe pour la plus grosse part aux frais du ménage? Que l'on pense à des femmes à la tête de grands ateliers de couture ou de mode, à des femmes dirigeant des entreprises commerciales, à des femmes occupant des postes en vue dans l'enseignement officiel, et dont les maris peuvent n'être que des commis de quatrième ou cinquième classe dans un bureau quelconque: nous avons toutes des exemples sur le bout de la langue.

Aussi posons-nous à M. Hubacher la question suivante: s'il était dictateur, rédigerait-il son décret en renversant les termes comme suit: *Il est interdit à tout homme dont la femme gagne plus de 6000 francs par an d'exercer une profession lucrative... ou encore: « Il est interdit à tout homme qui épouse une femme possédant plus de 6000 francs de rente annuelle d'exercer une profession lucrative?... »*

E. Gd.

P.-S. — Cet article était écrit quand la manchette d'un autre numéro de la *Solidarité* (2 décembre) nous tomba sous les yeux: « A l'atelier ou au bureau, que les femmes qui le peuvent céderont la place aux jeunes hommes désirant créer un foyer ». Voilà qui contredit les affirmations premières de M. Hubacher: une femme célibataire peut en effet gagner suffisamment pour vivre seule, mais non pas pour contribuer à l'établissement d'un foyer. Or si elle désire se marier, et si son fiancé gagne peu ou chôme... n'a-t-elle pas le droit autant que tout jeune homme de se créer un foyer, et par conséquent de garder sa place? Et si la femme est mariée, pourquoi encore une fois est-ce elle seule qui doit être sacrifiée? et pourquoi n'est-ce pas aussi aux hommes « qui le peuvent » que l'on demande de céder leur place?...

## La situation de la femme dans l'Allemagne actuelle

A propos du fragment traduit de la *Magdeburgische Zeitung* concernant la situation de la femme sous le régime hitlérien (*Mouvement Féministe* du 2 décembre dernier), Mme le Dr. Gertrud Bäumer nous écrit pour nous signaler que ce n'est plus Mme Lydia Gottschewski qui est actuellement à la tête du « Front des Femmes allemandes », mais qu'elle a été remplacée, tant comme chef de cette organisation nazi qu'à la rédaction du journal qui en est l'organe, par une autre femme, qui est également conseillère pour

apocryphe, c'était Asmodée qui se chargeait de les étrangler. — La transposition de l'étranglement féminin en une jeune fille moderne, bien que déconcertante, est des plus curieuses et des plus réussies. « Ce livre contient en effet ce qui manque à tant de romans contemporains et en particulier aux romans français, la dimension cosmique », a écrit M. Gabriel Brunet. Une de ces « bonnes intentions » tendait à exiger la signature de la femme pour valider la caution d'un mari. Et à ce propos on rendit un platonique hommage à « l'ardeur au travail » et au « dévouement » de la femme vaudoise. Mais, outre que la capacité civile et légale de l'épouse est limitée par le régime conjugal, cette exigence de la signature de

fonctionnaire sceptique, elle savait être indulgence aux autres et sévère pour elle-même. Eprise de sincérité, de vérité, elle lutta pour ses idéals avec une admirable persévérance; elle tendait à la paix intérieure, et elle l'obtint.

V. DELACHAUX.



## Publications reçues

*Die Frau in der Schweiz, illustriertes Jahrbuch.* Rédactrice: Mme Elisabeth Thommen. Oprecht et Helbling, éditeurs, Zurich.

Cette publication est jolie, et plaît tout à la fois par son texte intéressant et ses belles illustrations. Toute femme, mère, travailleuse sociale ou manuelle, féministe, goûtant l'art, l'histoire, la radio même, y trouvera de quoi satisfaire à l'épreuve de toutes les ingratitudes. D'esprit

Dans dix ans, ces joyeux gamins seront électeurs, et un plus tard ils pourront être députés, conseillers d'Etat, conseillers nationaux, aspirer aux plus hautes charges du pays.

...Et pendant ce temps leurs mères, leurs grand-mères, leurs sœurs aînées, leurs tantes sont toujours traitées comme des mineures politiquement incapables...

(D'après « Die Frau in der Schweiz »).



Cliché Mouvement Féministe

Mme BEELI  
la doyenne des suffragistes suisses

## ...Et une octogénaire suffragiste

### Un nouveau don du Prix Nobel pour la Paix au Comité International Féminin pour le Désarmement

Nos lectrices seront heureuses d'apprendre que le Comité du Prix Nobel pour la paix vient, pour la seconde fois, d'honorer le Comité International féminin pour le Désarmement d'un don de deux mille couronnes norvégiennes (environ 1800 fr. suisses). Ce don est infiniment bienvenu, non seulement pour l'aide matérielle qu'il apporte au travail de ce Comité, mais encore à titre d'encouragement moral pour les semaines à venir.

Comment, nous ont dit à ce propos quelques-unes de nos amies, ce Comité continue son activité?... Mais que peut faire encore quand la Conférence du Désarmement a échoué, quand les gouvernements en ont enterré l'idée sous des discours dilatoires? et ne ferait-il pas mieux de se dissoudre au plus vite, et de remettre cet argent à quelque œuvre pratique plus utile?...

Mais, au contraire, chères amies, le moment est précisément là de fournir un gros effort pour qu'il n'échoue pas la Conférence du Désarmement. C'est le moment où M. Henderson peut écrire que « le temps est venu de rassembler toutes les énergies en une tentative suprême pour agir auprès des gouvernements ». Car c'est d'eux que dépend essentiellement la décision qui sera prise en janvier, quand la Conférence se réunira à nouveau, et il faut que les gouvernements sa-

sa femme mettrait le mari en état d'infériorité vis-à-vis du veuf et du célibataire. Comme aucune femme n'est dans l'hémicycle pour proclamer que « bonheur oblige » et qu'il serait tout naturel qu'à des situations différentes correspondent des obligations différentes, le prestige masculin ne sera pas entamé, en ce sens que n'importe quel mari pourra se ruiner en cautions aussi allégrement que n'impose quel célibataire.

Au total, les mesures effectives prévues restent à bien plaisir. Et, tout en soulignant à bon droit l'utilité du principe du souffrancement, on compte en dernier ressort, pour en atténuer les excès... sur l'éducation scolaire et post-scolaire: « Quelques leçons sur ce sujet, introduites dans le cours des dernières années d'école... »

Et le rapport, approuvé à l'unanimité, est renmis pour étude au Conseil d'Etat. Ainsi la famille vaudoise, autant que faire se peut, va être protégée par de bons vœux, par la pédagogie, et par les prières des femmes.

J. FRIEDLI.

Celui qui ne peut pas commencer par les petites choses ne connaîtra jamais la grandeur.

PRÉSIDENT MASARYK.

curiosité. Cependant le titre *Die Frau in der Schweiz — La femme en Suisse* — ne me satisfait pas. La rédaction a oublié de façon vraiment trop apparente qu'il n'y a pas seulement « un visage aimé de la patrie », mais bien trois. La Suisse romande et le Tessin sont, une fois de plus, traitées en minorités linguistiques négligées, ou peu s'en faut.

J. V.

LOUISE DÉLÉTANG: *L'orage a brisé le chêne...* Éditions de « Mariage et Famille », 86, rue de Gergovie, Paris.

Sous les apparences d'un roman, et d'un roman très intéressant, l'auteur met en scène des personnages réels dont elle a connu personnellement les angoisses et les luttes. Si, comme le dit M. l'abbé Viollet dans sa préface, Louise Délétang n'invente rien, le lecteur est plein d'horreur au récit des souffrances — quelques-unes pires que la mort — qu'endurent des femmes, veuves de guerre, épaves de la guerre. Livre réaliste, mais imprégné de pitié. Il oppose les rigueurs des administrations impersonnelles, plus portées à dire: « Sur tout pas d'histoires », que soucieuses de réelle humanité, à la charité privée qui suit les cas et vient en aide avec une promptitude bienfaisante, parce que non figée dans des règlements, et capable de témoigner dans des douleuruses circonstances un intérêt dépourvu de tout souci administratif.

J. V.

Almanach Jean Calvin-Farel-Viret. Mme M.-E. Bienz, éditeur, 11, rue de Beaumont, Genève. 1 broch. de 68 pages, nombreuses illustrations, dont quelques-unes inédites; 1 fr. (Le bénéfice éventuel de la vente sera remis à des œuvres protestantes)

A la valeur à la fois documentaire, historique,

littéraire et artistique que lui assure la collaboration de personnalités masculines et féminines, dont le nom fait autorité dans les milieux protestants de Suisse, de France, de Hollande ou d'Écosse, cet almanach joint pour nous, féministes, un intérêt tout particulier: celui d'être édité par une femme, lancé par une femme, et que celle-ci, une vaillante qui ne mesure pas sa peine, a été encouragée dans son entreprise par le Comité du Fonds de la Saffa. Cet éloge, venant à côté de tous ceux que l'on peut faire à cette excellente publication, engagera certainement nombreux de nos lectrices à acquérir cet almanach, soit pour elles-mêmes, soit pour en faire un cadeau. Nous nous en voudrions de ne pas leur signaler la lettre écrite par Théodore de Bèze sur sa poule et ses quinze poussins, lettre qui présente ce réformateur sous un aspect intime et familial tout à fait charmant.

J. G.

IRMA SCHWEITZER: *Sur le chemin de la Paix.* Lettre préface de M. N. Politis, président de la XIII<sup>e</sup> Assemblée de la S.D.N. Vingt bois originaux d'Anna Kaiser, Paul Even, éditeur, rue Ambroise Thomas, Metz. (Se vend au profit des œuvres scolaires pour la paix.)

Pacifiste fervente et convaincue, Mme Schweizer a défendu les idées qui lui sont chères dans des poèmes, des articles de journaux, des essais, qu'elle nous offre aujourd'hui réunis en un volume, illustrés par de saisissants bois de Mme Kaiser. Et certes, Mme Schweizer, qui est notre compatriote, mais qui habite le sol de la Lorraine si souvent foulé par l'invasion des armées, n'a eu qu'à puiser dans ses souvenirs pour évoyer l'horreur et la stupidité de la guerre! On trouvera également dans son livre des aperçus